UNE OFFRE GLOBALE
À L'ŒUVRE

Étude de cas

Jeune couple

Ce jeune couple de 25 ans, non-fumeur et en santé, est impatient de fonder une famille dans sa nouvelle résidence. La première préoccupation du couple est de s'assurer qu'il a une protection financière, si l'inattendu devait se produire.

Hypothèses

- **Besoins à court terme en assurance vie** : couvrir l'hypothèque et les prêts bancaires – 300 000 $
- **Besoins à long terme en assurance vie** : couvrir les frais funéraires et les derniers frais – 50 000 $
- **Besoins relatifs à la santé** : couvrir les coûts associés à une maladie grave – 25 000 $
- **Besoins en matière d'assurance invalidité** : couvrir les paiements de leur prêt hypothécaire en cas d'invalidité – 1 500 $ par mois
- Chaque personne aura sa protection individuelle sur tous les régimes sélectionnés.
- **Budget** : 170 $ par mois

Recommandation du conseiller

- ➔ **Solution 20MD** : 300 000 $ sur la vie de chaque personne assurée
- ➔ **Solution 100MD** : 50 000 $ sur la vie de chaque personne assurée
- ➔ **Protection MG PlusMD 75 de l'Empire Vie** : 25 000 $ sur la vie de chaque personne assurée
- ➔ **Garantie de remboursement de primes au rachat ou à l'échéance (RPR/E)** : ajoutée à chaque Protection MG Plus 75 de l'Empire Vie
- ➔ **Avenant Protection crédit pour invalidité MC de l'Empire Vie avec une période d'indemnisation de 24 mois** : indemnité maximale de 1 500 $ par mois par personne assurée
- ➔ Prime initiale totale = **174,98 $ par mois**

	Homme, 25 ans, standard, non-fumeur	Femme, 25 ans, standard, non-fumeuse	Coût mensuel
Solution 20* : 300 000 $	15,93 $	10,80 $	26,73 $
Solution 100 : 50 000 $	26,55 $	25,29 $	51,84 $
Protection MG Plus 75 de l'Empire Vie : 25 000 $	14,65 $	13,82 $	28,47 $
Garantie de RPR/E	5,45 $	6,01 $	11,46 $
Avenant Protection crédit pour invalidité de l'Empire Vie (période d'indemnisation de 24 mois) : indemnité mensuelle maximale de 1 500 $	23,63 $	28,35 $	51,98 $
Frais de la police	-	-	4,50 $
Prime mensuelle initiale totale			**174,98 $**

* Les montants pour Solution 20 reflètent la prime mensuelle initiale pour les 20 premières années uniquement. Les primes augmentent au renouvellement.

Empire Vie MD

Option de besoins continus

Après 20 ans, la cliente et le client ont toujours des besoins à long terme et des besoins relatifs à la santé. Si leurs besoins à long terme ont augmenté, ils peuvent choisir de transformer n'importe quelle partie de leur protection temporaire de 300 000 $ en une protection permanente. Ils peuvent aussi décider de résilier leur protection temporaire et de conserver leurs protections Solution 100 et Protection MG Plus ainsi que leur avenant Protection crédit pour invalidité de l'Empire Vie actuels. Leur prime serait ainsi portée à 148,25 $ par mois.

Option de stratégie de sortie

À l'approche de la retraite, les clients pourraient ne plus avoir besoin d'une protection d'assurance, mais avoir besoin de liquidités. Dans ce cas, ils pourraient racheter leur police et « encaisser les fonds ». S'ils rachètent la police, ils peuvent obtenir les valeurs de rachat disponibles dans leur régime Solution 100 et les valeurs de RPR/E de leur Protection MG Plus de l'Empire Vie, s'ils n'ont soumis aucune demande de règlement*.

- Valeurs de rachat garanties combinées
- Valeurs de RPR/E garanties combinées

À l'âge de 65 ans

« Remise en argent » totale de **47 335 $**

32 002 $ 15 333 $

À l'âge de 75 ans

« Remise en argent » totale de **72 449 $**

48 491 $ 23 958 $

Option d'arrêt des paiements

Une fois à la retraite, s'ils décident de laisser un héritage à leurs enfants ou à leurs petits-enfants, mais qu'ils ne veulent plus payer de primes d'assurance, ils peuvent transformer leur protection Solution 100 en une assurance vie libérée. À l'échéance de leur Protection crédit pour invalidité de l'Empire Vie, à l'âge de 65 ans, ils peuvent racheter leur Protection MG Plus de l'Empire Vie respective. La valeur de leur assurance vie libérée et celle du RPR/E sont celles illustrées ci-contre, s'ils n'ont soumis aucune demande de règlement pour maladie grave.

- Assurance vie libérée garantie
- Valeurs de RPR/E garanties combinées

À l'âge de 65 ans

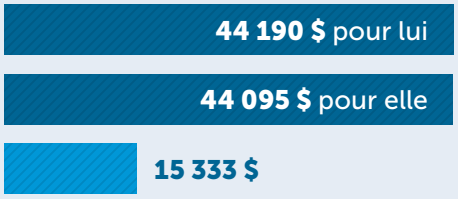

À l'âge de 75 ans

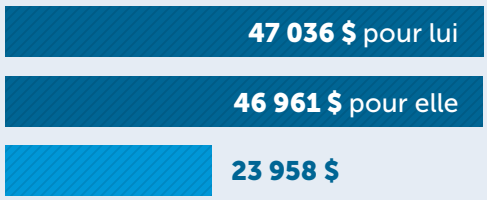

* Les valeurs de rachat de la protection Solution 100 commencent après la dixième année. La garantie de RPR/E est offerte lors de la plus tardive des éventualités suivantes : lorsque la personne assurée atteint l'âge de 60 ans ou lors du 15e anniversaire de la police. Des limites ou des exclusions peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le modèle de contrat pour obtenir plus de détails.

Les primes d'assurance, les valeurs de rachat, les valeurs de RPR/E et les valeurs d'assurance libérées sont basées sur les taux offerts au 9 janvier 2024 en fonction de l'âge, du sexe, du statut de fumeur et de la catégorie de risque des vies assurées, ainsi que des montants des régimes et des protections indiquées.

L'information contenue dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne peut être considérée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document.

MD/MC Marque déposée et marque de commerce de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est, Kingston ON K7L 3A8 • 1 877 548-1881 • info@empire.ca • empire.ca

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité[MD]

INS-1186-FR-01/24